

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 16 AVRIL 2025

### Rapport sur la parité dans l'encadrement sportif.

L'élection de Kirsty Coventry, première femme à présider le Comité International Olympique (CIO) le 20 mars dernier, est un signal positif pour l'évolution de la parité dans le sport. **Mais bien que la parité soit désormais obligatoire dans au sein des instances dirigeantes des fédérations sportives au plan national depuis 2022, les résultats restent préoccupants.**

Dans ce rapport, le HCE a fait le choix de se concentrer spécifiquement sur la question de la parité au sein de la gouvernance et des métiers de l'encadrement sportif, **estimant qu'il subsiste un angle mort sur ce sujet.**

Des obstacles structurels freinant la féminisation du sport en France :

- En 2024, bien que la pratique sportive des femmes progresse, elles restent sous-représentées dans les disciplines fédérales et de haut niveau. **Si les femmes constituent 46 % des bénévoles, elles ne représentent que 34 % des dirigeant.e.s de structures sportives et 33 % des encadrant.e.s, un chiffre en baisse.**
- Au sein des formations STAPS, **les femmes représentent seulement 32% des étudiant.es**, un déséquilibre accentué dans des filières comme l'entraînement sportif, **où elles ne constituent que 20 % des étudiant.es.**

Le contrôle du corps féminin, la valorisation d'un idéal de virilité et le manque de modèles féminins dans les rôles de leadership sont des causes profondes de ces inégalités persistantes.

**Pour agir à tous les niveaux en impliquant l'ensemble des parties prenantes du monde sportif, des échelons locaux aux institutions européennes, en passant par les structures publiques et privées, le HCE formule 40 recommandations, dont :**

- **L'instauration des co-présidences mixtes des fédérations sportives nationales agréées, y compris dans les commissions de travail, mais aussi dans les ligues professionnelles et rendre invalides les décisions prises dans une commission/fédération nationale ne respectant pas l'obligation de mixité.**
- **L'objectif d'augmenter la part des femmes dans le monde du sport, avec la création d'un programme dédié à l'accompagnement des jeunes filles vers le management et l'encadrement sportif, à l'image de « Tech pour toutes », mais**

**aussi à l'accompagnement des femmes déjà engagées dans le mouvement sportif vers l'encadrement sportif (Formation, réseau, et rencontres, à l'image du programme 300 dirigeantes).**

- Le conditionnement de l'obtention de subventions publiques à des critères et objectifs de féminisation de l'encadrement et des postes de direction, en appliquant un système de bonus/malus en cas de respect ou non de ces exigences.
- Le conditionnement du renouvellement quinquennal de la carte professionnelle des éducatrices et éducateurs sportifs à la validation d'un module de formation en ligne portant sur la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.
- L'objectif de 40 % de candidatures féminines pour l'entrée en licence STAPS d'ici 2026, en mettant en place des campagnes d'incitation dès le collège et le lycée, incluant des interventions et des modules pédagogiques pour promouvoir les formations et débouchés professionnels auprès des jeunes filles, et d'aboutir à un résultat de 40% de femmes parmi les Directeurs Techniques Nationaux.

*« En 2025, seulement 3 femmes président l'une des 39 fédérations sportives olympiques et paralympiques. Ce chiffre est le symbole d'un monde du sport qui ne laisse pas de place aux femmes. Ces 40 recommandations doivent permettre au Gouvernement et aux élu.es de changer le quotidien et l'avenir des femmes dans le sport. »* **Bérangère Couillard, présidente du Haut Conseil à l'Égalité.**

Contact presse : Kevin PELLE, [kevin.pelle@pm.gouv.fr](mailto:kevin.pelle@pm.gouv.fr), 06 63 42 20 67